

BSV BILAN 2014

DISPOSITIF D'ÉPIDÉMIO-SURVEILLANCE

• Répartition spatiale des parcelles d'observations et des pièges

Pour les prairies, seul existe un réseau de surveillance pour les mammifères ravageurs que sont les campagnols (terrestres et des champs) et les taupes. L'évaluation du risque est établie à partir des observations réalisées sur des parcelles et des communes de références.

Le réseau qui existait en Aveyron, sur 54 communes, a été mis en sommeil. Une volonté de mise en place d'un même type de dispositif existe dans le Tarn.

Pour les autres parasites (taupins, zabres, vers blancs,...), le principe de parcelles flottantes est utilisé (signalement d'une problématique à un instant t). Pour cela, les techniciens des secteurs d'élevage (chambres d'agriculture, coopératives) de la région sont sollicités par l'animateur filière, 4 fois par an, afin qu'ils puissent faire remonter leurs observations. Ils ont la possibilité de compléter une fiche d'observation pour préciser le type de dégâts observés.

• Dispositif de modélisation et réseau de stations météorologiques

Il n'existe pas d'outils de modélisation pour les parasites des prairies. Cependant, les données des stations météorologiques sont utilisées pour repérer les stades phénologiques clés des prairies par la méthode des sommes de températures.

CARACTÉRISTIQUES DE LA CAMPAGNE

• Bilan climatique

De façon globale, la climatologie observée au cours de cette année sur la région Midi Pyrénées, est la suivante :

- L'hiver a été marqué par une pluviométrie légèrement supérieure à la normale et surtout par des températures douces pour la saison.
- Le début du printemps 2014 a été humide, avec des températures conformes aux normales, et plutôt sec sur mai et juin.
- L'été a été exceptionnellement arrosé. Les mois de juillet et août 2014 ont été parmi les plus pluvieux depuis 10 ans. Il est tombé en moyenne deux fois plus d'eau que la normale.
- L'automne et le début de l'hiver ont été particulièrement doux avec des niveaux de pluies juste au-dessus des normales.



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au finance-ment du plan Ecophyto 2018.



• Stades de développement

Pour repérer les stades phénologiques, la méthode des sommes de températures est utilisée. Pour l'herbe, une somme de températures (exprimée en degrés jours) se calcule en additionnant les moyennes quotidiennes à partir du 1^{er} février avec un maximum de 18°C et un minimum de 0°C. Ces moyennes sont établies à partir des minima et maxima relevés par la station météorologique locale.

A chaque stade va correspondre une pratique de l'éleveur. Ainsi, dans l'idéal, le départ en végétation devrait correspondre à la mise à l'herbe des animaux, le stade épi 5 cm à la fin du déprimage, le début de l'épiaison aux premières coupes précoces (ensilage, enrubannage)...

Cette méthode permet de s'adapter à la climatologie de l'année et à la précocité liée à l'altitude.

Grâce aux températures douces de l'hiver (peu de fortes gelées), il n'y a quasiment pas eu d'arrêt de pousse de la végétation. Par conséquent, les couverts étaient développés en sortie d'hiver.

Ces températures se sont maintenues au-dessus des normales en sortie d'hiver. Le départ en végétation des prairies a été plus précoce, surtout par rapport à l'année 2013 très tardive. Cela a permis de sortir tôt les animaux.

L'avance observée en sortie d'hiver s'est toujours maintenue tout au long du printemps. On peut l'estimer à 6-8 jours par rapport à une moyenne de 10 ans.

Les chantiers de récolte les plus précoces (ensilage au mois d'avril et début mai) ont été généralement réalisés dans des conditions humides.

Par la suite, on a observé un ralentissement de la pousse du fait des faibles pluviométries de fin mai et début juin. Les pluies de juillet et début août ont permis une pousse estivale que l'on peut qualifier d'exceptionnelle pour cette période.

A l'automne, les conditions météorologiques (pluies régulières et températures normales) ont favorisé une bonne repousse. Cela a permis de maintenir un bon niveau de pâturage et de réaliser dans certains cas des fauches. Les premiers froids marqués sont apparus tardivement, au début du mois de décembre.

Repères atteints en 2014 pour une prairie temporaire fertile et précoce à base de ray grass :

	Stade de la prairie	Départ en végétation	Epi à 5 cm du sol	Début épiaison	Pleine épiaison	Pleine floraison
	Degrés jours	250°C jour	500°C jour	800°C jour	1000°C jour	1200°C jour
ALTITUDE	Repère à moins de 400 m	début mars	début avril	fin avril	mi-mai	fin mai
	Repère entre 500 et 700m	mi-mars	mi-avril	début mai	fin mai	début juin
	Repère à plus de 800m	fin mars début avril	fin avril	fin mai	début juin	fin juin

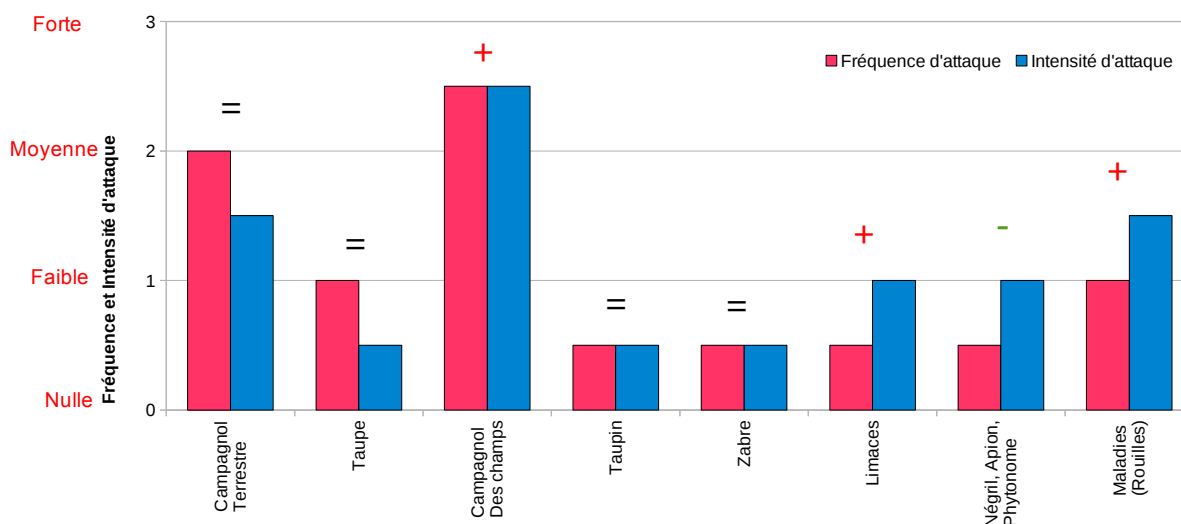
BILAN SANITAIRE DE LA CAMPAGNE

Fréquence et intensité d'attaque des bio-agresseurs sur les parcelles de référence et parcelles flottantes, pour la campagne 2013-2014

Évolution par rapport à la campagne précédente

➔ + = -

La gravité de l'attaque combine les notions de fréquence (régularité des dégâts observés) et d'intensité de l'attaque (gravité des dégâts observés).



RAVAGEURS

• Campagnol terrestre (*Arvicola terrestris*)

Le campagnol terrestre, ou rat taupier, est un mammifère rongeur herbivore. Il occupe principalement les sols frais et humides des zones de moyenne montagne. En région Midi-Pyrénées, sa présence est signalée sur toutes les zones de massif (central et pyrénéen). On l'observe sur les prairies permanentes et les prairies temporaires de longue durée.

En sortie d'hiver, nous avons toujours observé sa présence sans augmentation significative de son activité sur les départements de l'Aveyron du Tarn, de l'Ariège et des Hautes Pyrénées.

Toutefois, l'année 2014 a été très favorable au développement du couvert végétal des prairies. Par conséquent, les hauteurs d'herbe ont protégé les campagnols et ont rendu leur observation plus difficile. Ils ont moins été exposés aux prédateurs. Leur activité s'est donc bien maintenue tout au long de l'année.

A l'automne, on a pu constater la présence de nouveaux foyers, notamment sur prairies temporaires.

En conclusion, quelles que soient les zones, les rats taupiers n'ont pas disparu et leur activité n'a pas diminué. Leur présence est aujourd'hui signalée sur de nouveaux secteurs comme le Ségala aveyronnais et tarnais.

- **Campagnols des champs** (*Microtus arvalis*)

En 2014, l'activité des campagnols des champs a fortement augmenté. Nous avons observé les premiers dégâts au printemps sur le Ségala aveyronnais et tarnais. Ce sont les parcelles à base de légumineuses, notamment de luzerne, qui sont touchées en premier puis celles à base de graminées.

Après un été pluvieux qui aurait pu permettre une régulation des populations, de nouveaux dégâts ont été signalés sur des zones de plus en plus grande. A l'automne, tout le Nord de la région Midi Pyrénées (Aveyron, Lot, Tarn) était touché, à divers degrés, par ce ravageur.

Comme pour le campagnol terrestre, les couverts importants en sortie d'hiver ont permis de les protéger des prédateurs et de favoriser leur multiplication, maximale au printemps et à l'automne. L'absence de périodes de fortes gelées peut aussi expliquer leur pullulation.

- **Taupes** (*Talpa sp*)

Comme en 2012 et 2013, des foyers sont observés sur l'ensemble de la région mais sans pullulation. Les stratégies de contrôle préventif permettent une bonne maîtrise des infestations.

- **Limaces**

L'hiver doux et humide a favorisé leur activité et des dégâts ont été signalés surtout sur les semis de l'automne 2013.

- **Ravageurs spécifiques de la luzerne:**

Négril (*Colaspidema atrum*), **Phytonome** (*Hypera variabilis*), **Apion** (*Apion pisi*)

Ces ravageurs, inféodés à la luzerne, provoquent traditionnellement des dégâts au printemps. Leur présence était néanmoins moins fréquente en 2014. Quelques dégâts ont été signalés au printemps sur des luzernes installées dans le Quercy.

- **Autres ravageurs**

Des ravageurs tels que les zabres ou les taupins ont été observés à l'automne sur de jeunes semis. Les attaques sont restées ponctuelles avec des dégâts limités.

MALADIES

Des maladies et notamment les rouilles (*Puccinia sp*) ont provoqué des dégâts sur des prairies à base de ray-grass et de dactyle sur toute la région cette année. L'été exceptionnellement pluvieux a été très favorable à leur développement. Cela a impacté la qualité des fourrages.



Rouilles sur fétuque élevée - Photo CA12

INDEX DES RAVAGEURS ET MALADIES OBSERVÉS DANS LE CADRE DU BSV PRAIRIES MIDI-PYRÉNÉES

Vous pouvez vous référer au tableau ci-dessous qui recense tous les ravageurs et maladies décrits en fonction des numéros parus depuis juillet 2011.

Tous les bulletins sont disponibles sur les sites internet de :

- la Chambre régionale d'Agriculture : <http://www.mp.chambagri.fr/-Bulletin-Sante-du-vegetal-.html>
- et la DRAAF : <http://draaf.midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal>

	2011 / 2012				2012 / 2013				2013 / 2014			
	N°1	N°2	N°3	N°4	N°1	N°2	N°3	N°4	N°1	N°2	N°3	N°4
	21 juil 2011	1 déc 2011	12 avr 2012	28 juin 2012	15 oct 2012	14 janv 2013	23 avr 2013	5 juil 2013	5 nov 2013	4 fév 2014	24 juil 2014	6 nov 2014
Campagnol terrestre	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Campagnol des champs		X	X	X	X	X	X	X	X		X	X
Taupe	X	X		X	X	X	X	X	X			
Zabre		X	X									
Taupin			X									
Négril				X				X			X	
Hanneton commun ou ver blanc					X							
Apion								X				
Phytonome								X				
Cécidomyie								X				
Limace										X		
Chardon des champs									X	X		
Cuscute										X	X	
Rouilles												X

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière Prairies de la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron et SicaSeli.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.